



LE SEPT-SORTAIS

Bulletin d'information – n° 14 Décembre 2008



Les enfants de la commune réunis pour le goûter de Noël.

LE MOT DU MAIRE

Sept- Sortaises, Sept- Sortais,

Depuis le temps que nous en parlons, les travaux d'aménagement des accès et de sécurisation à Fay le Bac débiteront dans les premiers jours de l'année 2009. Nous étudions maintenant la troisième tranche du contrat de voirie accepté il y a quelques années : l'aménagement et la réfection de la route reliant Sept-Sorts à Jouarre au niveau du bois communal.

Nous réfléchissons également à la rénovation des clôtures et à l'aménagement du terrain omnisports (tennis, basket-ball). Il nous faut aussi penser à la réfection de la voirie et au stationnement des véhicules sur la zone industrielle.

Au printemps, le jour de Pâques, nous inviterons les enfants du primaire à une « Chasse aux œufs » sur le pâtis et ses abords.

En juin, la municipalité en collaboration avec l'association des Anciens Combattants de Jouarre-Sept-Sorts propose une brocante.

J'espère que vous répondrez nombreux à ces deux manifestations.

Malgré les incertitudes économiques, je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente mes vœux de santé et bonheur.

François ARNOULT.

Directeur de la Publication : François ARNOULT

Rédaction : Jean-François RICHARD, Maryse WAUTHIER, Françoise BÖSCH et Cécile GUEIT.



INFOS et DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Jours et horaires d'ouverture de la MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

Mardi, jeudi et samedi de 9 h à 11 h 30

Tél. : 01 60 22 30 80

Fax : 01 60 22 29 79

email : mairie@sept-sortis.fr

NOTA : La mairie sera FERMEE le SAMEDI 27 DECEMBRE

Ouverture : Mardi 30 et Mercredi 31 décembre et samedi 3 janvier de 9 h à 12 h.

Inscriptions sur les LISTES ELECTORALES – 31 décembre – DELAI de RIGUEUR

Vous avez jusqu'au mercredi 31 décembre 2008- 12 h, délai de rigueur, pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune.

La mairie sera ouverte : les 30 et 31 décembre 2008, de 9 h à 12 h.

Présentez-vous au secrétariat, muni de votre carte nationale d'identité, de votre carte d'électeur et d'un justificatif de domicile (EDF, gaz, impôts fonciers...).

Dates à retenir :

Elections européennes prévues le 7 juin 2009.

Afin de mettre régulièrement à jour les listes électorales, nous remercions les personnes qui quitteront la commune de Sept-Sorts dans les jours ou mois à venir, de bien vouloir avertir la mairie afin de les radier de nos listes.

RECENSEMENT militaire

Les jeunes filles et garçons âgés de 16 ans et de nationalité française doivent se faire recenser en mairie dans les trois mois suivant leur date d'anniversaire, à la mairie.

Le recensement est obligatoire, il donne droit à la participation à la journée d'appel

de préparation à la défense, inscriptions aux examens et concours, au permis auto et moto. Une attestation de recensement leur sera remise.

Se munir du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

ENTRETIENS à la charge des particuliers et des entreprises

En ce début d'hiver, il est bon de vous rappeler que chaque particulier est tenu **d'entretenir les trottoirs devant chez lui** (art. L 2212-2 Code Collectivités Territoriales – Règlement sanitaire départemental)

- Veiller à ce que les gargouilles placées sous les trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales ne soient jamais obstruées.
- En cas de neige ou de gelée, **balayer** devant sa maison, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible.
- En cas de verglas, **jeter du sable...**, devant son habitation.

PUITS et FORAGES DECLARATION et CONTROLE

Face à la multiplication des forages individuels, source potentielle de pollution, la loi sur l'eau du 30 décembre 2006 a renforcé les dispositions applicables à ces installations.

Déclaration des dispositifs :

Tout dispositif de prélèvement, puits ou forage, dont la réalisation est envisagée pour obtenir de l'eau destinée à un usage domestique, **doit être déclaré au maire de la commune où cet ouvrage est prévu, au plus tard un mois avant le début des travaux.**

Cette déclaration s'applique également aux forages de géothermie, dont les prélèvements sont souvent inférieurs aux seuils fixés par la nomenclature eau.

La déclaration doit être complétée dans le mois suivant l'achèvement de l'ouvrage afin de préciser la date à laquelle l'ouvrage a été achevé, les modifications éventuelles apportées à l'un des éléments de la déclaration initiale ainsi qu'une analyse de la qualité de l'eau lorsque l'eau est destinée à la consommation humaine. Le prélèvement et l'analyse sont effectués par un laboratoire agréé.

Les dispositifs de prélèvements, puits ou forages à des fins d'usage domestique de l'eau entrepris ou achevés avant le 31 décembre 2008 doivent être déclarés au plus tard le 31 décembre 2009.

Pour les travaux entrepris à compter du 1^{er} janvier 2009, la déclaration doit être faite au plus tard un mois avant le début des travaux.

Contrôle des dispositifs :

Les agents nommément désignés par le responsable du service (SAUR) peuvent accéder aux propriétés privées pour procéder au contrôle des installations intérieures de distribution d'eau potable et des ouvrages de prélèvements, puits et forages.

Les frais de contrôle sont mis à la charge de l'abonné, les tarifs étant fixés par le règlement du service en fonction des coûts exposés pour réaliser les contrôles.

DECHETS – Déchetterie

Collecte des OM (bac gris)

Tous les lundis matin,

+ le jeudi de la mi-juin à la mi-septembre (village et ZI).

Collecte sélective (bac bleu) :

Tous les mardis semaines paires (voir feuillet inséré dans ce bulletin)

Sont acceptés : Papier, carton, emballages métalliques, bouteilles plastiques.

Refusés : polystyrène, mouchoirs papiers, barquettes salies, bouteilles grasses, boîtes salies, couches-culottes, flacons shampoing, gel douche...

Verre de couleur et incolore :

Containers sur le parking (près du lavoir) et à la ZAC (près d'Intermarché).

Collecte déchets verts (sacs)

Tous les mercredis

du 1^{er} avril au 25 novembre 2009.

Les sacs seront remis tous les samedis à l'atelier de 11 h 30 à 12 h à compter du 28 mars 2009.

Collecte des objets encombrants

Deux ramassages prévus :

Mercredi 11 mars 2009

Mercredi 26 août 2009

Déchetterie de Jouarre

(ZI de la Croix de Mission)

Horaires d'hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars)

Lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Mardi de 14 h à 18 h

Mercredi fermé

Jeudi de 14 h à 18 h

Vendredi fermé

Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Dimanche de 9 h à 12 h

Pour tout renseignement : 01 60 24 75 70

STAGE Bafa

L'ACIF organise du **samedi 14 au samedi 21 février 2009 en externat à l'Acif**, route de Rueil, un stage de formation générale Bafa ; Coût : 265 € (frais de repas inclus)

Renseignements et inscription au 01.60.22.19.19.



TRANSPORTS SCOLAIRES COLLEGES et LYCEES

Chaque collégien et Lycéen désirant emprunter le car vers les collèges et les lycées de la Ferté sous Jouarre, est prié de s'adresser au service « Transports » de la Communauté de Communes du Pays Fertois, 22 avenue de Rebaix à la Ferté sous Jouarre, 01 60 22 10 92.

Sept Sorts s'engage pour préserver la qualité de l'eau

Les ressources en eau du département de Seine-et-Marne sont soumises à de fortes pressions : prélèvements croissants, sécheresses, et dégradation de la qualité des rivières et des eaux souterraines par une pollution généralisée.

*Face à ce constat, les différents acteurs de l'eau du Département ont décidé de mener ensemble une politique de gestion de l'eau volontariste et cohérente qui s'est traduite par la signature, le 27 septembre 2006, du **Plan Départemental de l'Eau**. L'un des objectifs est de reconquérir la qualité de la ressource en intensifiant la prévention des pollutions.*

Pour plus d'informations sur le plan départemental de l'eau, consulter le site : <http://eau.seine-et-marne.fr/>

Les communes aussi doivent agir pour préserver la qualité de l'eau

Les collectivités utilisent fréquemment des désherbants chimiques : on a tendance à penser que la notion de propreté passe par la destruction massive de la végétation spontanée (« mauvaises herbes »). Or, sur les espaces communaux, les risques de pollution des eaux liés à l'utilisation de désherbants chimiques sont importants. En effet, les surfaces traitées sont souvent imperméables ; les pluies entraînent donc rapidement les produits appliqués vers les cours d'eau, notamment par les réseaux de collecte des eaux pluviales. Les échanges entre les rivières et les eaux souterraines, ainsi que l'infiltration des produits dans le sol, entraînent aussi une contamination des nappes.

Le Conseil général accompagne les communes du département dans une démarche de réduction d'usage des produits phytosanitaires: réunions d'information, diagnostics des pratiques d'entretien, formation du personnel, suivi annuel et échanges d'expériences. Il faut rappeler que cette approche est déjà développée avec succès par l'association

AQUI'Brie depuis 2003 avec les communes comprises dans le périmètre de la nappe des calcaires du Champigny.

La commune de Sept-Sorts s'engage

Le 22 août 2008, la commune de Sept-Sorts s'est engagée par délibération du Conseil Municipal à mettre en place un protocole de réduction d'usage des produits phytosanitaires avec l'aide du Conseil général.

Les pratiques de désherbage de la commune ont été diagnostiquées le 23 septembre.

Ainsi différents points ont pu être évalués : type d'espaces désherbés, produits employés, fréquence du désherbage, manipulation et stockage des produits, matériel de pulvérisation...

Ce diagnostic a permis d'effectuer un premier bilan. Par la suite, le personnel suivra une formation afin de protéger sa santé et de réduire au maximum les pollutions pouvant être causées par les pratiques d'entretien.

Les modifications de pratiques pourront entraîner la présence d'herbes sur la commune ; ce ne sera pas la conséquence d'une négligence des agents ou des élus, mais le résultat d'un entretien différent des espaces, visant à préserver la santé et l'environnement.



INFORMATIONS DIVERSES

L'ECOLE DE MUSIQUE Intercommunale du Pays Fertois

Inscriptions et renseignements :
Communauté de Communes du Pays
Fertois, 22 avenue de Rebais à la Ferté
Sous Jouarre au [01 60 61 13 63](tel:0160611363)

COMMUNIQUE de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie 77

Votre espace perso sur www.ameli.fr
L'espace perso «mon compte ameli» est
personnalisé et confidentiel. Pour créer ce
compte, connectez-vous et cliquez sur
l'espace « assurés » puis sur la bannière
« découvrez votre compte ameli ». Munissez-vous de votre numéro de sécurité sociale et de votre code confidentiel figurant sur vos relevés de remboursement ou demandez-le au 36 46.

SOS MEDECINS Consultation médicale

Depuis le 2 janvier 2007, une consultation
médicale est possible **au cabinet médical
de SOS Médecins du Nord Seine et
Marne, situé 35 rue des cordeliers à
MEAUX.**

**Du lundi au vendredi, de 20 heures à
minuit.**

Les samedis, ouverture à midi à partir du
samedi 6 décembre 2008.

**Les dimanches et jours fériés : de 8 h à
minuit.**

Téléphone : 08 25 33 36 15

ASSEDIC-Maintenant c'est plus simple
Avec www.assedic.fr et **3949** l'Assedic
facilite les démarches des demandeurs
d'emploi.



LE THEATRE des TROIS CLOCHERS Présente « J'y suis..... j'y reste ! »

Comédie de R. Vinci et J. Valmy

Au profit de l'Association « A l'Hôpital
avec Maman » **le Samedi 21 mars 2009 à
20 h 30** - Salle Champagne de l'espace
Caravelle, 10 rue Winston Churchill –
Meaux Beauval.

Information : Espace Caravelle 01 60 09
74 60 – Entrée 8 €

ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Les Archives départementales de Seine et
Marne sont désormais **disponibles sur
Internet**. Accessibles depuis le site
Internet du Conseil Général, Etat Civil,
données historiques sur le département ou
des dossiers documentaires multimédia
sont désormais en ligne.

Site : www.seine-et-marne.fr

LE MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE

Monsieur Alain VALTIER, Délégué en
Seine et Marne du Médiateur de la
République est à votre disposition pour
vous aider à résoudre vos litiges avec
l'Administration publique (fiscalité,
retraite, chômage, nationalité...).

**Permanence à Meaux, à la Sous-
Préfecture, place de l'Europe – le
vendredi matin.**

**Il vous est conseillé de téléphoner au
01.60.09.83.88 afin de fixer un rendez-
vous.**

M. Valtier peut également être saisi par
courrier ordinaire ou courriel en lui
adressant une lettre explicative résumant
vos difficultés et en joignant les documents
utiles pour argumenter votre requête
(photos...).

**Adresse : Médiateur de la République
Sous-Préfecture de Meaux**

77109 MEAUX cedex

Courriel : amediat@aol.com

AIDE AUX PERSONNES

Télesurveillance - Téléalarme

Quelques mots sur la téléalarme et la télesurveillance dans notre village.

La commune de Sept Sorts est adhérente au S I T T ; Syndicat Intercommunal de Téléalarme et Télesurveillance de Condé Sainte Libiaire et ses environs.

Un système simple qui a pour but de permettre aux personnes âgées ou malades d'avoir la possibilité de rester à leur domicile **avec une demande d'assistance médicale permanente**.

Le coût est de 24 €/mois. Une aide financière, totale ou partielle, peut être obtenue par le Conseil Général en fonction des revenus de l'abonné ou avec l'A.P.A.
Renseignements et abonnement en mairie.

EPICERIE SOCIALE

Association Coup de Pouce

Cette épicerie constitue un moyen de proposer à des familles en difficulté une aide alimentaire plus ou moins variée à prix réduit tout en les soutenant pour passer un cap difficile. Pour tout renseignement contacter la mairie (CCAS) ou le 01.60.22.19.19 (La Ferté).

PRISE en CHARGE du CANCER à DOMICILE

Le réseau de Cancérologie ONCOVAL, association Loi 1901, financé par la Sécurité Sociale, a été créé en 2001 pour améliorer la continuité des soins des personnes adultes atteintes de pathologie cancéreuse. Ce dispositif repose sur une cellule de coordination chargée de coordonner et d'organiser la prise en charge en ville en lien avec les professionnels habituels du malade.

Le réseau Oncoval propose actuellement :

- Une évaluation médicale et infirmière afin d'organiser le retour et/ou le maintien du patient au domicile. Cette évaluation est suivie de la coordination des professionnels qui interviendront au domicile.
- Un soutien psychologique des patients eux-mêmes et/ou de leur entourage (famille, aidants, etc.) par

des psychologues ayant signé une convention avec le réseau.

Pour obtenir de plus amples informations et/ou bénéficier des services du réseau Oncoval, contactez celui-ci au 01.49.83.18.29.

UNICEF

L'UNICEF recherche des personnes motivées (jeunes, actifs, jeunes retraités) prêtes à mettre leurs compétences au service des enfants du monde.

Etre Bénévole pour l'Unicef, c'est participer aux actions de collecte de fonds, rejoindre une équipe compétente pour l'accueil, les permanences, le secrétariat... et promouvoir les droits des enfants dans les établissements scolaires ou lors de salons, débats...

Une formation et un accompagnement des bénévoles sont assurés par l'UNICEF.

Contactez le comité Unicef 77 au 01.60.60.14.81 ou par courriel : unicef.seineetmarne@unicef.fr

Permanence du lundi au vendredi de 9 h à 12 h (Combs la Ville).

TRANSPORT pour PERSONNES HANDICAPEES

Pam 77 est un service public de transport collectif à la demande destiné aux personnes handicapées munies d'une carte d'invalidité, titulaires d'une carte de stationnement, bénéficiaires de l'APA, titulaires d'une carte « priorité personnes handicapées ». Ce service fonctionne de 6 h à minuit, sauf le 1^{er} mai. Il convient de s'inscrire au 0810 0810 77 (7 h à 20 h).

contact@pam77.info www.pam77info

MAISON DEPARTEMENTALE des PERSONNES HANDICAPEES

Lieu unique destiné à faciliter les démarches des personnes handicapées : La Maison départementale des personnes handicapées permet un accès unifié aux droits et prestations prévus pour les personnes handicapées.

MDPH 77 – 16 rue de l'Aluminium – 77176 Savigny le Temple.

Tél. 01.64.19.11.40

Fax. 01.60.65.53.15

LA SORTIE des ANCIENS

Le Samedi 27 septembre le CCAS a invité tous les anciens sept-sortais à une belle journée organisée autour d'une visite à la Fromagerie Ganot suivie d'un repas de L'Hermitière à Saint Cyr sur Morin. Un car attendait nos séniors et ...en route destinationJOUARRE !

Un peu d'histoire : Fondée en 1895 par Monsieur Alis, la fromagerie débute son activité par la vente du brie frais de sel (2 jours maxi) ou du brie noir (6 mois mini).

En 1948, des caves équipées en froid sont creusées pour y affiner les bries de Meaux fermier. Les bries sont recueillis dans les caves, frais de sel ; Ils y séjournent au minimum 6 semaines. Ils y sont surveillés, retournés à la main et entourés de tous les soins. Ce délai exceptionnellement long donne au fromage un bouquet unique.

Tout comme ses ancêtres, la famille Ganot successeur de la famille Marévéry perpétue la tradition.

Dernier Brie fermier en France, fabriqué et affiné selon la tradition, c'est le Roi des Fromages et Fromage des Rois.

Une dégustation des fromages a été offerte après cette passionnante visite.

Puis, notre petit groupe a repris le car pour se rendre à l'Hermitière où une belle table était dressée devant un bon feu de cheminée. L'accueil a été chaleureux et ...musical : un joueur d'accordéon a émaillé d'airs anciens et plus récents, notre délicieux repas et quelques uns se sont même risqués à quelques pas de danse.

Cette belle journée s'est achevée par une dernière coupe de champagne dans la salle de la Mairie.

Nous profitons de ces quelques lignes pour souhaiter une très belle année et une bonne santé à nos anciens.



Affinage des bries



Outillage pour la fabrication de Brie de Meaux



Les Sept-Sortais écoutent attentivement Mme GANOT

MEDAILLES d'HONNEUR du TRAVAIL

Samedi 13 décembre 2008, Mr LEMEE a reçu de M. le Maire, le diplôme de la médaille d'honneur du travail Vermeil. Cette distinction récompense 30 années d'activité dans la même entreprise. Toutes nos félicitations !



M. le Maire entouré de M. Lemée et M. Delorme.

DEPART A LA RETRAITE DE MR DELORME

Ce même jour, c'est avec émotion que nous avons fêté le départ en retraite de M. Delorme. Il a travaillé 15 années au service de notre commune, de juillet 1993 à août de cette année, sans jamais ménager sa peine pour que notre commune soit propre et entretenue au mieux. C'est donc entouré des membres du Conseil Municipal, des employés communaux, que nous lui avons souhaité une agréable retraite. Cette réception s'est terminée par le pot de l'amitié.

ARRIVEE DE MR FREITAS FONTES

M. José FONTES a été recruté comme employé communal. Nous lui souhaitons la bienvenue. Merci de lui réserver un bon accueil.



SPECTACLE de NOEL

Mercredi 17 décembre 2008 dans la salle de la mairie, une quarantaine d'enfants a assisté au spectacle de fin d'année. Tours de magie et ventriloquie avec Antoine le lapin les ont bien étonnés. Quelques chansons les ont fait danser et taper des mains en cadence !

Tous étaient heureux de cet après-midi récréatif qui s'est terminé par un goûter.



Le ventriloque et son lapin Antoine



Une jeune apprentie magicienne



Les enfants participent joyeusement !

[BROCANTE A SEPT-SORTS](#)

La brocante de Sept-Sorts revient pour le plus grand bonheur des Sept-Sortaises et Sept-Sortais, mais aussi des chineurs des autres villages. Après quelques années d'absence, la brocante sera de nouveau là sur le Pâtis de Sept-Sorts. « Baraque à frites et barbabapa seront de la partie ».

Elle se déroulera le samedi 20 juin 2009.

Une information sera diffusée dès que le programme sera établi.

[TRAVAUX DE LA RUE DU CHAUFOUR](#)

Comme vous avez pu le constater, ont été créés dernièrement les trottoirs et les caniveaux devant les habitations et le parking de la rue du chaufour. Ces travaux ont été subventionnés par le conseil général au titre des aménagements de sécurité routière (coût total : 13 832 € ht, pour une aide de 5 057 €). La signalisation au sol pour l'arrêt du bus et le passage pour piétons sera prochainement réalisée.



La rue du Chaufour aménagée.

[TRAVAUX A FAY-LE-BAC](#)

L'année 2009 commencera par les travaux de voirie à Fay le Bac et notamment rue du Bac. Un trottoir sera créé sur l'ensemble de cette voie ainsi qu'un réseau d'eau pluviale et des accès riverains en enrobés.

Les travaux se poursuivront par le chemin rural de Fay le Bac, le long duquel seront aménagés des gares de croisement pour les véhicules. La circulation sera plus agréable grâce au revêtement neuf et la visibilité

sera améliorée au niveau des accès à la départementale.

Le chantier est prévu pour environ 2 mois.

Un plan de circulation sera mis en place par l'entreprise Wiame – Merci d'avance pour votre compréhension pour les désagréments susceptibles d'être occasionnés.



La rue du Bac, bientôt en travaux.

[COMPOST](#)

Dans un esprit éco-citoyen et pour s'engager dans l'objectif du développement durable, la mairie vous incite à l'utilisation des composteurs dans l'optique de diminuer la consommation de sacs de déchets verts.

Enfin, le compost étant naturel, nous réutilisons les techniques des anciens pour avoir un engrais naturel. La mairie tient à fournir un service aux Sept-Sortais en offrant la possibilité de souscrire à l'achat d'un composteur SMITOM (620 litres).

[La procédure est la suivante :](#)

- Etablir un chèque de 22 euros à l'ordre du Trésor Public,
- L'envoyer au SMITOM, Mairie 77122 MONTHYON avec un courrier demandant un composteur (copie en mairie).
- Attendre le composteur remis par un employé communal à votre domicile.

Un modèle de ce composteur sera exposé dans le local technique de la mairie.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour de plus amples informations.

pommes renversée créée par deux sœurs – Sert à transporter les chevaux de courses. 25) **Issue de notre terroir, elle est longuement mijotée dans la bière...** 26) Durée écoulée depuis la naissance – Pièce en forme de « T » - Possède – Il y en a 12 dans une année. 27) Bouche pour les oiseaux – Marque la liaison – **Spécialisée très connue d'Alsace à base de chou.** 28) **Spécialité de la Lozère qui ressemble un peu au bourguignon auquel on ajoute des pieds de porc** – Ville de l'Hérault. 29) Bouquiné – **Spécialité de La Charente, C'est un petit gâteau sec en forme de triangle qui possède trois cornes d'où son nom ...** - En matière de.

Verticalement :

A) Attrait mystérieux exercé sur quelqu'un – Pronom personnel sujet – **Spécialité de Nice, ce n'est autre qu'un sandwich aux crudités et à l'huile d'olive.** B) **Plat traditionnel alsacien cuit dans une terrine soudée avec un cordon de pâte** – Indique le lieu – Adjectif possessif – Qui a une forte corpulence. C) Ancien do – Changea de poil – **Gratin de pommes de terre et de reblochon, spécialité de Haute- Savoie.** D) Marque le doute, la réticence – Partie d'un canal comprise entre les deux portes d'une écluse – Mèche de cheveux rebelle – Pronom personnel complément – Bouquiné – Un diplôme après le BAC.E) Désigne l'ordinateur – **Comme le clafoutis, c'est une spécialité du Limousin mais elle est garnie de pommes ou de poires** – Sa capitale est New Dehli – Enduite d'encre. F) Fit confiance – Ceci- Adjectif possessif – Prévenus – Poils de la paupière. G) Eut très froid- Grand oiseau d'Australie – **Boisson à base de jus de pomme** – bouquiné. H) Revenu annuel- Jeu de stratégie d'origine chinoise – Affection - Fis l'objet d'une sanction – Article défini masculin espagnol. I) Possédé – Poisson appelé aussi « loup » - Signifie « garçon » en espagnol – En matière de – Carte à jouer – **Ce fuseau croustillant et doré est encore une spécialité en Bretagne.** J) Trempée dans un liquide bouillant – Restitue – Devoir surveillé – Article défini masculin – Baudet. K) Pronom indéfini – Réfléchi – Exerça une action en justice – Grande école. L) **Avec du maroilles, c'est une**

spécialité de chez nous – Tarte salée très connue, spécialité en Lorraine. M) Possède – Possédé – Adjectif possessif – **Cette spécialité de Normandie c'est une sorte de riz au lait sucré.** N) **Plat traditionnel marseillais, c'est en quelque sorte une soupe de poissons** – Article défini. O) Pronom personnel sujet – Poème – Moyens par lesquels on s'efforce de rendre la santé d'un malade – Lames d'acier pointues – Etendue d'eau. P) Explode – Démonstratif – **Gâteau à base de pâte feuilletée très sucrée que l'on trouve dans la région de Midi-Pyrénées** – Un nombre peut l'être. Q) **Spécialité aveyronnaise qui n'est autre qu'une purée de pomme de terre et de tome fraîche** – Département 17. R) **Spécialité de Vire** – Rigolé – Manière d'être physique ou morale d'une personne – Divertit. S) Article indéfini – Grande période – **Spécialité d'Aix – en – Provence, c'est une confiserie à base de melon confit** – Annotation. T) **De son grain, on en tire une farine** – Métal précieux servant à faire divers objets – Démonstratif – **Spécialités de Cambrai qui résulterait d'une erreur de manipulation** – Adjectif possessif – Régime. U) Grande école – Article défini – En plus – Drame lyrique japonais – Sortis de l'eau – En matière de.MCG



Recette « TATIN de POTIRON au BACON »

Ingrédients pour 6 personnes :

- Une pâte brisée,
- 700 g de potiron,
- 3 œufs,
- 2 c à soupe de farine,
- 3 c à soupe de crème épaisse,
- 10 tranches de bacon,
- 2 c à soupe de vinaigre balsamique,
- 2 c à soupe d'huile de tournesol,
- Du sel,
- Du poivre.



Les potirons avant la recette

Préparation :

1. Cuire le potiron en morceaux 15 min à l'eau salée,
2. Le mixer égoutté avec les oeufs, la farine et la crème,
3. Salez, poivrez,
4. étalez la pâte brisée,
5. huilez le moule à tarte et versez le vinaigre balsamique,
6. repartir le bacon sur tout le fond,
7. versez la crème de potiron et recouvrir de pâte brisée,
8. soudez la pâte au bord du moule en la pinçant,
9. cuire 45 min à 210°



Solution des mots croisés

Astuce : on peut ajouter du lait à l'eau de cuisson du potiron et une c à café de quatre épices.

Boisson : un beaujolais saint amour est en accord parfait avec cette tarte tatin.

Citation du numéro

« Si on ne voulait qu'être heureux, cela serait bientôt fait. Mais on veut être plus heureux que les autres, et cela est presque toujours difficile parce que nous croyons les autres plus heureux qu'ils ne sont. » Montesquieu.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U
1	K	I	G	H	A	F	A	R	Z		F	A	B	L	E	A	B				
2			U	I	E		F	O	L	I	O		C	A	N	E	L	E			
3	C	H	A	M	P	A	G	N	E		N	A		U		L		D	E	N	
4	H			C		E	T	U	I		M	A	I		A	O	U		A		
5	A	B	U	S		C	L	E		N	I		L	I	T		U	N	E		
6	R	A	T	A	F	I	A			F	I	C	E	L	L	E		I	T	A	
7	M	E		S						B	U	H	U	A			L	E	A		
8	E	C	U		F	O	U	G	A	S	S	E		B	O	C	A	L	I	L	
9		K		E	L			O	R	E	E		M	A	D	E	L	E	I	N	E
10			E	M	P	O	T	E			E	B	A	I	E						
11	K	O	U	I	G	A	M	A	N			S			G	R	E	C	E		
12	F	A		N		E	M	I	R		Q	S			P	O	I	R	E		
13	I	F		T	A	Q	U	I	N	E		U	N	E	S		T	E	S		
14	L	E	S	E	R		T	O	N		I			O	C						
15				D	A		I		D		C	L	A	I	R	E		C	E	S	
16	P	O	T	J	E	V	L	E	E	S	C	H		N	O	U	G	A	T		
17	A		A		I		S				E	T		S	U	R		L	I	N	
18	N	O	R	D	I	S	T	E		D	E		E		S	E		I	S	O	
19	B	U	T		N	E		C	A	S	S	O	U	L	E	T		S	E		
20	A		I		D	S		O	S		T		R	A	P	A		E	S	S	E
21	G	I	F	L	E			P		L	A		G		E	D	I	T	O		M
22	N		L	U		C	A	G	E		P	O	T	E	E		A	N	S	E	
23	A	M	E		E	L	I	S	A		E		U	S			T	S	A	R	
24	T	A	T	I	N		D		V	A	N		L			P					G
25		T		C	A	R	B	O	N	A	D	E	F	L	A	M	A	N	D	E	
26	A	G	E		R		E		T	E					A	I		M	O	I	S
27	R		B	E	C		E	T			C	H	O	U	C	R	O	U	T	E	
28	P	O	U	T	E	I	L	L	E									S	E	T	E
29		S		S		L	U				C	O	R	N	U	E	L	L	E		E